

LETTRE OUVERTE A M. LE MAIRE DE LA GARDE

Yvon ROBERT

GARDE, le 16 juin 2006

Référence : l'Hebdo N° 846.
Challenges N°30

Monsieur Le Maire.

Après avoir pris connaissance de l'Hebdo N°846, je m'apprêtais à vous écrire pour vous féliciter d'avoir fait prospérer l'héritage que la Gauche vous a laissé au point d'obtenir **une reconnaissance nationale pour votre gestion**. Titre flatteur, s'il était exact. Mais hélas, ce n'est pas le cas. En effet, étant abonné au magazine « CHALLENGES » j'ai voulu savourer l'honneur qui était fait à notre commune ! J'ai donc repris la lecture de l'étude.

A ma grande surprise ! Aucune trace de votre gloire. Seulement sont classées les 35 communes de plus de 100 000 habitants ! **Certes La GARDE figure bien dans l'étude de « Challenges » comme les 870 communes de plus de 10 000 habitants que compte notre pays**. Nous figurons dans la liste un peu comme le X est dans l'alphabet !! Il n'y pas de quoi pavoiser.

Pour étoffer mon propos je vous dirais que **nous sommes gratifiés de 2 étoiles comme d'ailleurs 250 communes et qu'avant nous, il y a 66 communes ayant 3 étoiles**. Ce qui nous classe entre la 66^{ème} et la 319^{ème} place au niveau national. Pour la région PACA entre la 9^{ème} et la 31^{ème} place. Dans le VAR même, nous avons devant nous 2 communes recueillant 3 étoiles, nous situant ainsi entre la 3^{ème} et la 10^{ème} places. Mais où est donc cette reconnaissance nationale, dont vous faites état. dans votre journal. Ce n'est pas très reluisant de se parer de titres que l'on a pas obtenu!

Pour ma part j'ai fait en son temps des observations concernant cette étude à « CHALLENGES ». Je signalais l'approximation de l'étude qui ne tient aucun compte de l'environnement co- latéral des finances locales. Exemple, les communes de l'aire Toulonnaise n'ont pas augmenté les impôts, mais TPM a créé une taxe additionnelle, ce qui revient au même pour les contribuables. Toulon a perçu plusieurs années de suite « L'aide aux communes en grandes difficultés » votée par le Conseil Général.

Si je ne vous félicite pas pour votre gestion, par contre, je vous décernerais volontiers une mention spéciale pour votre propagande permanente car, trouver dans « CHALLENGES » une reconnaissance nationale pour La Garde il fallait y penser. Et surtout l'écrire !

Recevez Monsieur, mes salutations.

Yvon ROBERT

Nota : Je n'ais pas tenu compte des ▼ ▲ qui n'ont pas de grandes significations durables.

LES RAISONS D'UNE LETTRE OUVERTE

Le magazine « CHALLENGES » a publié dans son N°30 du 6 avril 2006 une étude portant sur la gestion des 870 communes françaises ayant plus de 10 000 habitants, dont 35 dépassent les 100 000 Habitants.

Il est à noter que seulement les 35 communes de plus de 100 000 habitants sont classées par ordre de mérite.

L'étude reprend en suite l'ensemble des communes de plus de 10 000 habitants dans laquelle figure à nouveau celles de plus de 100 000 habitants.

L'étude est présentée par région et départements. **Les communes ne sont alors pas classées**, et figurent par ordre alphabétique. Il leur est attribué de une à trois étoiles, les plus mal gérées reçoivent un ●. Aux étoiles s'ajoute un triangle positif ou négatif suivant l'évolution. Il faut préciser que **pour figurer dans l'étude qui comporte 14 pages, il suffit simplement d'avoir plus de 10 000 habitants.**

Le Maire de LA GARDE a néanmoins écrit (*prés de 2 mois après la publication de CHALLENGES*) «..**Cette gestion saine et ambitieuse place la Garde en tête de liste du palmarès des meilleurs Maires de France** ». Ce qui est loin d'être exact. (*voir l'Hebdo N° 846 relatant l'étude de Challenges*)

Non M. Masson, Challenges ne vous a jamais placé **en tête de liste du palmarès des meilleurs Maires de France**, car seules les communes de 100 000 habitants sont classées. Cela justifie donc l'envoi de cette lettre ouverte. Afin que la vérité demeure.